



Point de vue des MFR

L'orientation ne peut-elle pas davantage s'appuyer sur l'expérience de la vie ?

Lors de sa conférence de presse du 26 octobre à l'université de Cergy-Pontoise, le Premier ministre a annoncé, entre autres mesures, sa volonté de réformer l'orientation.

Les Maisons Familiales Rurales se félicitent de cette décision mais remarquent –même s'il est normal que **l'orientation** soit organisée à travers un certain nombre de tests, de stages et d'entretiens, fussent-ils prévus en présence des parents- que **l'orientation ne peut pas simplement se résumer à une analyse des résultats, ni à la notion d'éducation au choix, ni même à la découverte d'un métier.**

L'orientation est un processus long qui passe par des étapes qui prennent du temps, **qui fait appel à la responsabilité de l'élève, qui l'engage personnellement.**

Car au bout du compte, c'est lui qui détient les clés de son orientation. Ce n'est pas le maître, ni le conseiller, ni les parents même si ces derniers y contribuent grandement comme le constate le dernier rapport de l'Observatoire de l'Enseignement Agricole présenté le 18 octobre par son président Jean François-Poncet : « *Quel que soit le niveau d'entrée dans l'enseignement agricole considéré, ce sont avant tout les proches –parents et amis- qui apparaissent jouer le rôle premier tant dans l'initiation du processus d'orientation que dans sa confirmation.(...) Les parents deviennent dominants s'agissant de la prise de décision finale.* ».

C'est l'adolescent –l'adolescence est une période charnière pour l'orientation- **qui doit**, non pas faire un choix mais **dire quelles perspectives l'animent** et prendre conscience progressivement de lui-même. Et c'est à l'équipe éducative et à sa famille de l'accompagner dans cette approche globale et de longue haleine qui dépasse, de loin, les seuls aspects scolaires ou les besoins des professions.

Des entretiens d'orientation en troisième, en première, en terminale sont-ils à la hauteur de ces enjeux ? Il est permis d'en douter quand on connaît la tendance de l'école à privilégier uniquement les performances et comportements académiques et à occulter les acquis sociaux, professionnels, culturels engrangés à l'extérieur de son espace d'influence.

La pratique des Maisons Familiales Rurales mais aussi de différents pays d'Europe, indique que d'autres voies sont pourtant possibles.

Si les Maisons Familiales obtiennent quelques résultats en matière d'insertion, c'est sans doute parce qu'elles proposent une démarche simple où **la rencontre** peut se faire **avec des situations ou avec des personnes qui transmettent la passion**, cette passion et cette rencontre demandant **un engagement véritable de celui qui est en formation.** Car les processus développés mettent les élèves au cœur du réel où ils ont à observer, à agir, à réfléchir par eux-mêmes et avec les adultes qui les entourent. A ce niveau, le problème n'est pas d'être doué scolairement ou pas. **Le problème est ailleurs.** Il réside dans **la construction graduelle de son projet.**

Autant l'écolier dans le système traditionnel se réfère trop souvent à ses notes ou à une image faussée et déformée d'une profession et s'y enferme, autant **le jeune d'une Maison Familiale trouve naturellement, dans sa vie quotidienne, l'intelligence de son action et le levain de ses visées.**

Il est difficile, en France, d'imaginer que dans les pays scandinaves l'acquisition d'une expérience, la rupture dans les parcours scolaires avant d'entrer à l'Université par un engagement social, humanitaire ou même par un voyage à l'étranger, loin d'être un handicap comme chez nous, sont au contraire une preuve de réflexion et de maturité de l'orientation.

Les Maisons Familiales Rurales, proches des réalités, ont la conviction que ce type d'enseignement, **dans la vie et pour la vie**, est celui qui, en définitive, profite davantage à l'orientation des élèves et les prépare le mieux à assurer leur l'avenir.

Pour tout renseignement : Patrick GUES, patrick.gues@mfr.asso.fr,
UNMFREO, 58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS - www.mfr.asso.fr
Tél. : 01.44.91.86.86



Présentation simplifiée des Maisons Familiales Rurales

Le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR) regroupe 507 associations réparties de la façon suivante :

- 437 associations locales, établissements de formation professionnelle,
- 67 associations fédérales départementales ou régionales et 2 comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française,
- 1 Centre national pédagogique (CNP) et 1 Union nationale.

Il existe également 15 MFR dans les Pays d'Outre-Mer (POM) qui ne dépendent pas directement de l'Union française et qui ont leur propre organisation territoriale.

Chaque Maison Familiale Rurale est un établissement scolaire qui propose des formations sur tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Elle a pour objectif de former des jeunes ou des adultes, de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie et de favoriser un développement durable du territoire où elle est implantée. Cette « Maison » est gérée par une association dont les membres sont majoritairement des familles mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Les Maisons Familiales Rurales se caractérisent par leur pédagogie et leur approche éducative spécifique qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Dans une Maison Familiale Rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance -certaines classes sont en stage pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte, environ, 75 places en internat où chacun est connu. Les élèves sont accompagnés par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage,...

Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons Familiales Rurales sont sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000 élèves) ou apprentis dans des formations des ministères de l'Agriculture ou de l'Education Nationale (11 000 préapprentis ou apprentis) ou encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (8 000).

Le mouvement compte 8 000 salariés.

Il existe aujourd'hui des Maisons Familiales Rurales dans 34 pays à travers le monde.

L'Union nationale coordonne et oriente les activités du mouvement en France. Elle a pour objectifs de garantir l'authenticité associative et éducative des MFR, d'impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement, d'impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations, de proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR, de représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations ainsi que de développer des actions de coopération internationale. L'Union nationale des Maisons Familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, du CRID, de l'AFDI, de SUD...

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.asso.fr

